

# Rapport public Parcoursup session 2023

Sciences Po Lyon - Institut d'Etudes Politiques - campus de Lyon - Double diplôme Sciences Po Lyon (Grade Master) - Licence (Université Jean Monnet)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation  | Jury       | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|--|------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|--|---|-----------------------|
| Sciences Po Lyon - Institut d'Etudes Politiques - campus de Saint-Etienne - Double diplôme Sciences Po Lyon (Grade Master) - Licence de Droit (Université Jean Monnet) | Jury Droit | Tous les candidats | 6                          | 811                      | 27   | 29  | 50                    |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

## Attendus locaux

1/ Les études à Sciences Po Lyon sont caractérisées par la pluridisciplinarité et l'ouverture internationale.

Il est attendu des étudiant(e)s un intérêt pour les enjeux politiques, économiques et sociaux, notamment les enjeux que sont l'environnement et le numérique et, plus largement, pour le fonctionnement des sociétés dans un monde globalisé. Les formations proposées incluent à la fois l'étude de la vie et des institutions politiques, des administrations, des entreprises, des relations internationales mais aussi de la théorie politique et des méthodes des sciences sociales en prenant appui sur des enseignements de science politique, de sociologie, d'histoire, de droit, d'économie, de langues vivantes.

2/ Argumenter à l'écrit et à l'oral

On attend des étudiant(e)s qu'ils produisent des argumentations structurées, qu'ils sachent analyser, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Une solide maîtrise de l'expression écrite et orale est donc indispensable.

3/ Maîtriser à terme au moins deux langues étrangères

On attend des étudiant(e)s qu'ils manifestent un intérêt pour les langues et les civilisations étrangères. Ils suivent des cours de langues vivantes une fois dans leur école.

La maîtrise d'une seconde langue vivante sera au terme du cursus également exigée.

Par ailleurs, des cours et des conférences sont dispensés en langue étrangère. Le cursus doit donc conduire l'étudiant(e)s à consolider leur niveau en langue vivante et à élargir la palette des langues qu'ils maîtrisent, notamment grâce à l'année passée à l'international.

4/ Disposer d'aptitudes à la compréhension et à l'analyse de documents.

Pour une grande partie des enseignements dispensés, il sera attendu de l'étudiant(e) une réelle capacité à comprendre et à interpréter des documents de sources très diverses, qui incluent notamment des données qualitatives et quantitatives.

La formation s'appuie en effet sur l'analyse combinée d'une pluralité de documents qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et critiquer sur la base d'un raisonnement rigoureux.

5/ Croiser les connaissances et les points de vue issus de disciplines diverses

L'originalité de la formation dispensée est sa polyvalence. Les étudiant(e)s doivent donc être capables de distinguer et de mettre en relation les démarches et les connaissances des différentes disciplines qui seront enseignées : s'adapter à la spécificité de chacune de ces disciplines et savoir les conjuguer lorsque c'est nécessaire.

6/ pour la licence mention droit (attendus nationaux):

Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un des diplômes suivants, sont autorisés à s'inscrire.

| Population                  | Année max d'obtention | Séries   | Spécialité        |
|-----------------------------|-----------------------|----------|-------------------|
| Baccalauréat en préparation | Toutes années         | E        | Toutes autorisées |
|                             |                       | ES-LFA   | Toutes autorisées |
|                             |                       | Générale | Toutes autorisées |
|                             |                       | L-LFA    | Toutes autorisées |
|                             |                       | SBC-LFA  | Toutes autorisées |
|                             |                       | SMP-LFA  | Toutes autorisées |

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation dure cinq ans et s'effectue après l'obtention du baccalauréat. Le diplôme confère le grade de master ; il est reconnu en France comme à l'international.

Toutes les informations sur le double diplôme : <https://www.sciencespo-lyon.fr/fr/formations/premier-cycle/doubles-cursus>

Premier cycle: formation pluridisciplinaire et généraliste complétée par une licence en droit (Université Jean Monnet)

Années 1 et 2 : Cours magistraux et conférences de méthode en droit, économie, histoire, science politique, culture générale, sociologie, langues vivantes et enseignements à la faculté de droit (Cours magistraux et travaux dirigés).

Année 3 : Mobilité académique (en université) à l'international, un nombre minimal de cours de droit est exigé pour valider la licence

Second cycle: Spécialisation et professionnalisation - Cycle Master

Année 4 : Choix d'une spécialité professionnalisante. La 4e année est consacrée au choix d'un secteur thématique dans lequel l'étudiant se spécialise.

Année 5 : Poursuite de la spécialisation et stage.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

### Essentiel

Ont été prises en compte dans l'évaluation du dossier les matières suivantes et coefficients suivants : Histoire-Géographie : (moyennes des notes de première et de terminale) coefficient 3; Français (moyenne des notes de première et des notes des épreuves anticipées du baccalauréat de français) coefficient 3; LVA (moyennes des notes de première et de terminale) coefficient 3; LVB (moyennes des notes de première et de terminale) coefficient 2; Philosophie (moyennes de l'année de terminale) coefficient 2; moyenne générale des notes de première et des notes de terminale coefficient 4

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour cette deuxième session, 811 vœux ont été enregistrés sur Parcoursup pour 8 places attribuées.

Ont été prises en compte dans l'évaluation du dossier les matières suivantes et coefficients suivants : Histoire-Géographie :

(moyennes des notes de première et de terminale) coefficient 3; Français

(moyenne des notes de première et des notes des épreuves anticipées du baccalauréat de français) coefficient 3; LVA (moyennes des notes de première et de terminale) coefficient 3; LVB (moyennes

des notes de première et de terminale) coefficient 2; Philosophie (moyennes de l'année de terminale) coefficient 2; moyenne générale des notes de première et des notes de terminale coefficient 4.

Il importe de préciser qu'aucune spécialité n'est déterminante dans le processus de sélection ; le choix de l'option *Droit et grands enjeux du monde contemporain* ne constitue en aucun cas un critère discriminant. Tous les profils, y compris scientifiques, ont donc leurs chances de réussite. Mais, pour intégrer le double diplôme, les candidats doivent évidemment faire preuve d'un goût pour l'actualité, pour les grandes problématiques qui travaillent le monde contemporain, notamment les problématiques juridiques, pour l'histoire et pour les langues étrangères.

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux                    | Critères retenus par la commission d'examen des vœux   | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères   | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique   | SELECTION :                                     | Notes de bulletins de première et terminale : français, philosophie, histoire géographie, LVA, LVB et Moyenne générale de première et terminale. | Ont prises en compte dans l'évaluation du dossier les matières suivantes et coefficients suivants : Histoire-Géographie : (moyennes des notes de première et de terminale) coefficient 3; Français (moyenne des notes de première et des notes des épreuves anticipées du baccalauréat de français) coefficient 3; LVA (moyennes des notes de première et de terminale) coefficient 3; LVB (moyennes des notes de première et de terminale) coefficient 2; Philosophie (moyennes de l'année de terminale) coefficient 2; moyenne générale des notes de première et des notes de terminale coefficient 4. | Essentiel                       |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation |  |  |                                 |



| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux                    | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Savoir-être   | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation |  |  |                                 |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation |  |  |                                 |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation |  |  |                                 |

**Signature :**

Hélène SURREL,  
 Directeur de l'établissement Sciences Po Lyon -  
 Institut d'Études Politiques - campus de Lyon